ORGANISATION DU TOP ELITE REGIONALE

Mode de qualification

Classement 1ère phase 2015/2016 et possibilité de wild card par la commission sportive

Formule: sur 6 tables

Garçons et Filles

Une première partie avec 2 poules de 6 (parties au meilleur des 5 manches), puis une deuxième partie avec ½ finales, finale et match pour la 3^{ème} place (parties au meilleur des 7 manches).

Les joueurs (se) seront priés de respecter les horaires.

Lieu:

Gymnase Le Prat Allée des Sports 03260 St Germain des Fossés

Responsable : Monique TEYSSOT : 06.66.41.17.04 - 04.70.59.60.74

Date:

Samedi 9 janvier 2016.

Pointage licences à 13h. Début à 13h30 précises. Finales à partir de 18h30

Juges arbitres: Jean LACROIX (06.17.83.73.45) / Remy RONGIER (06.87.52.66.88)

> Délégué : Jacques SAUVADET (06.86.90.03.66)

Récompenses pour les tableaux séniors:

Lots à tous les participants offerts par le Club organisateur.

Récompenses aux 3 premiers offertes par la Ligue d'Auvergne

300 € au premier (masculin et féminin)

200 € au second (masculin et féminin)

100 € au troisième (masculin et féminin)

Challenge aux vainqueurs fourni par la ligue.

Une cérémonie de remise des récompenses sera réalisée par l'organisateur ainsi qu'un vin d'honneur pour les joueurs, sponsors et personnalités présentes à la fin de la compétition.

TOP ELITE JEUNES

Qualifications par la Commission technique et jeunes

Pour les jeunes qui seraient qualifiés dans le tableau Sénior la priorité sera donnée à ce tableau. Dans le cas contraire ils seront repris dans le tableau Jeunes.

- 12 JOUEURS EN GARCONS (à partir des cadets)
- 8 JOUEUSES EN FILLES (à partir des cadettes)

Récompenses:

Offertes par le Club organisateur Coupes offertes par la Ligue